



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109398>

Département(s) de publication : **44, 49, 72, 53, 85**

Annonce n° **24-109398**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région des Pays de la Loire

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PASS Entreprendre en Pays de la Loire 2025 - Formation

Description : La présente consultation concerne le dispositif " PASS Entreprendre en Pays de la Loire - Formation " qui a pour ambition de proposer aux demandeurs d'emploi qui ont préalablement bénéficié d'une prestation diagnostique "PASS Entreprendre en Pays de la Loire", une formation à la création et à la reprise d'entreprise adaptée à leur profil et leur projet. Chaque accord-cadre pourra s'exécuter au moyen de bons de commande sur la base du prix de l'heure-stagiaire en centre indiqué dans le BPU annexé à l'acte d'engagement. Chaque accord-cadre pourra également s'exécuter au moyen de marchés subséquents. La commande de la Région s'exprime en heures-stagiaires en centre. Le nombre d'heures-stagiaires en centre minimum et maximum cumulés des commandes et marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre de chaque lot, sont présentés à l'article 1.3 du Règlement de la consultation (RC). Chaque accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois et se décompose en 5 lots (lots de 12 à 16).

Identifiant de la procédure : ecc7e368-e6c7-42f5-8c10-509d9aa0de6b

Identifiant interne : PE2025

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée lancée en application des articles L2123-1 et R2123-1-3° du code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont disponibles dans le DCE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 16 - Formations à la création-reprise d'entreprise en Vendée

Description : Les formations se déroulent sur le département de la Vendée. A minima, un site sur le territoire EFOP (Emploi, Formation et Orientation Professionnelle) Vendée centre.
Nombre minimum d'heures stagiaires en centre par période de 12 mois : 12 600 heures
Nombre maximum d'heures stagiaires en centre par période de 12 mois : 18 900 heures

Identifiant interne : PE2025_16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter du 01/01/2025 ou sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure et jusqu'au 31/12 /2025. Il est reconductible trois fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois. Les prestations ne pourront démarrer qu'à compter du 1er janvier 2025 pour la première période, à compter du 1er janvier 2026 pour la deuxième période, à compter du 1er janvier 2027 pour la troisième période et à compter du 1er janvier 2028 pour la quatrième période.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://aof-crpdl-prod.local-trust.com> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics de la formation professionnelle lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». **COPIE DE SAUVEGARDE** : Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale. **SIGNATURE ELECTRONIQUE** : La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). **DOCUMENTS A FOURNIR** : Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. **AVANCE** : Les conditions de versement de l'avance sont disponibles à l'article 14 du CCAP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Chaque soumissionnaire peut candidater pour un ou plusieurs lots. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. **VARIANTES** : Le présent accord-cadre ne comporte pas une variante comme indiqué dans le règlement de la consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Eléments relatifs à la candidature

Description : Les conditions sont mentionnées dans le Règlement de la Consultation (RC).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas l'unique critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 12 - Formations à la création-reprise d'entreprise en Loire-Atlantique

Description : Les formations se déroulent sur le département de la Loire Atlantique. A minima, un site sur le territoire EFOP (Emploi, formation et Orientation Professionnelle) Loire-Atlantique ouest et un site sur l'EFOP Loire-Atlantique centre. Nombre minimum d'heures-stagiaires en centre par période de 12 mois : 29 400 heures Nombre maximum d'heures-stagiaires en centre par période de 12 mois : 44 100 heures

Identifiant interne : PE2025_12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter du 01/01/2025 ou sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure et jusqu'au 31/12/2025. Il est reconductible trois fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois. Les prestations ne pourront démarrer qu'à compter du 1er janvier 2025 pour la première période, à compter du 1er janvier 2026 pour la deuxième période, à compter du 1er janvier 2027 pour la troisième période et à compter du 1er janvier 2028 pour la quatrième période.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://aof-crpdl-prod.local-trust.com> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics de la formation professionnelle lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». **COPIE DE SAUVEGARDE :** Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale. **SIGNATURE ELECTRONIQUE :** La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra

également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). **DOCUMENTS A FOURNIR** : Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. **AVANCE** : Les conditions de versement de l'avance sont disponibles à l'article 14 du CCAP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Chaque soumissionnaire peut candidater pour un ou plusieurs lots. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. **VARIANTES** : Le présent accord-cadre ne comporte pas une variante comme indiqué dans le règlement de la consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Eléments relatifs à la candidature

Description : Les conditions sont mentionnées dans le Règlement de la Consultation (RC).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas l'unique critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 13 - Formations à la création-reprise d'entreprise en Maine-et-Loire

Description : Les formations se déroulent sur le département du Maine et Loire. A minima, un site sur le territoire EFOP (Emploi, Formation et Orientation Professionnelle) Maine-et-Loire centre et un site sur l'EFOP Maine-et-Loire sud. Nombre minimum d'heures-stagiaires en centre par période de 12 mois : 25 200 heures Nombre maximum d'heures-stagiaires en centre par période de 12 mois : 37 800 heures

Identifiant interne : PE2025_13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter du 01/01/2025 ou sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure et jusqu'au 31/12 /2025. Il est reconductible trois fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois. Les prestations ne pourront démarrer qu'à compter du 1er janvier 2025 pour la première période, à compter du 1er janvier 2026 pour la deuxième période, à compter du 1er janvier 2027 pour la troisième période et à compter du 1er janvier 2028 pour la quatrième période.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://aof-crpdl-prod.local-trust.com> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics de la formation professionnelle lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». **COPIE DE SAUVEGARDE :** Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale. **SIGNATURE ELECTRONIQUE :** La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). **DOCUMENTS A FOURNIR :** Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. **AVANCE :** Les conditions de versement de l'avance sont disponible à l'article 14 du CCAP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Chaque soumissionnaire peut candidater pour un ou plusieurs lots. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. **VARIANTES :** Le présent accord-cadre ne comporte pas une variante comme indiqué dans le règlement de la consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Eléments relatifs à la candidature

Description : Les conditions sont mentionnées dans le Règlement de la Consultation (RC).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas l'unique critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 15 - Formations à la création-reprise d'entreprise en Sarthe

Description : Les formations se déroulent sur le département de la Sarthe. A minima, un site sur le territoire EFOP (Emploi, Formation et Orientation Professionnelle) Sarthe centre. Nombre minimum d'heures stagiaires en centre par période de 12 mois : 12 600 heures Nombre maximum d'heures stagiaires en centre par période de 12 mois : 18 900 heures

Identifiant interne : PE2025_15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter du 01/01/2025 ou sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure et jusqu'au 31/12 /2025. Il est reconductible trois fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois. Les prestations ne pourront démarrer qu'à compter du 1er janvier 2025 pour la première période, à compter du 1er janvier 2026 pour la deuxième période, à compter du 1er janvier 2027 pour la troisième période et à compter du 1er janvier 2028 pour la quatrième période.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://aof-crpdl-prod.local-trust.com> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics de la formation professionnelle lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». COPIE DE SAUVEGARDE : Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur

support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale.

SIGNATURE ELECTRONIQUE : La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>).

DOCUMENTS A FOURNIR : Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation.

AVANCE : Les conditions de versement de l'avance sont disponibles à l'article 14 du CCAP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Chaque soumissionnaire peut candidater pour un ou plusieurs lots. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.

VARIANTES : Le présent accord-cadre ne comporte pas une variante comme indiqué dans le règlement de la consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Eléments relatifs à la candidature

Description : Les conditions sont mentionnées dans le Règlement de la Consultation (RC).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas l'unique critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 14 - Formations à la création-reprise d'entreprise en Mayenne

Description : Les formations se déroulent sur le département de la Mayenne. A minima, un site sur le territoire EFOP (Emploi, Formation et Orientation Professionnelle) Mayenne centre.
Nombre d'heures minimum d'heures stagiaires en centre par période de 12 mois : 8 400 heures
Nombre maximum d'heures stagiaires en centre par période de 12 mois : 12 600 heures

Identifiant interne : PE2025_14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80530000 Services de formation professionnelle

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter du 01/01/2025 ou sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure et jusqu'au 31/12 /2025. Il est reconductible trois fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois. Les prestations ne pourront démarrer qu'à compter du 1er janvier 2025 pour la première période, à compter du 1er janvier 2026 pour la deuxième période, à compter du 1er janvier 2027 pour la troisième période et à compter du 1er janvier 2028 pour la quatrième période.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://aof-crpdl-prod.local-trust.com> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics de la formation professionnelle lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». **COPIE DE SAUVEGARDE :** Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale.

SIGNATURE ELECTRONIQUE : La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). **DOCUMENTS A FOURNIR :** Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. **AVANCE :** Les conditions de versement de l'avance sont disponibles à l'article 14 du CCAP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Chaque soumissionnaire peut candidater pour un ou plusieurs lots. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié

dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. **VARIANTES** : Le présent accord-cadre ne comporte pas une variante comme indiqué dans le règlement de la consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Eléments relatifs à la candidature

Description : Les conditions sont mentionnées dans le Règlement de la Consultation (RC).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas l'unique critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 174400051 00010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette

Ville : Nantes cedex

Code postal : 44041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101002

Télécopieur : 0255101003

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Région des Pays de la Loire

Numéro d'enregistrement : 234400034 00026

Adresse postale : 1 rue de la Loire

Ville : NANTES

Code postal : 44966

Pays : France

Adresse électronique : sfpc@paysdelaloire.fr

Téléphone : 0228205818

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 04bddde1-231b-461b-8b33-bbea40e1bd30 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 26/09/2024 à 14:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2024